le nom de Boulanger, auteur de l'*Antiquité dévoilée*, mort à cette époque. D'Holbach se cacha si bien, que Laharpe lui-même attribua ce livre à Damilaville, qui l'aurait écrit sous la dictée de Diderot.

Le *Christianisme dévoilé* est un des plus violents réquisitoires qu'on ait jamais faits contre la religion chrétienne. L'auteur commence par signaler les incohérences sans nombre qu'il trouve dans l'économie du dogme et dans la mythologie née à l'ombre de ce dogme; puis il s'attache à démontrer que la morale chrétienne n'est ni meilleure ni plus mauvaise que la première morale venue; enfin, il s'attache à démontrer que cette religion est fatale aux intérêts politiques du pays où elle s'est implantée et qu'elle conduit ce pays à l'abrutissement. Cet ouvrage eut un tel retentissement, que d'Holbach résolut de faire une croisade en règle contre le catholicisme. La même année, il publia : *Esprit du clergé* ou le *Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes* (Londres, 1767); *De l'imposture sacerdotale* ou *Recueil de pièces sur le clergé* (Londres, 1767). En 1770, d'Holbach publia, sous le pseudonyme de feu Mirabaud, le plus célèbre de ses ouvrages, le *Système de la nature* ou *Des lois du monde physique et moral*, auquel nous avons consacré un article particulier. Bornons-nous à dire ici qu'après avoir posé, comme prémisses, que l'homme est purement physique, que l'homme moral n'est que l'homme physique considéré sous un certain rapport, qu'il n'y a point pour l'homme autre chose que la nature, l'auteur en tire hardiment toutes les conséquences, matérialisme, athéisme, négation de l'immortalité de l'âme et du libre arbitre, etc., le tout avec une audace de logique qui effraya Frédéric II lui-même et suscita les critiques de Voltaire, adversaire, comme on le sait, de l'athéisme autant que du catholicisme. D'Holbach publia ensuite, sous le nom fictif du curé Meslier, le *Bon sens* ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (1772), sorte de catéchisme de l'athéisme, dont nous avons parlé au mot BON SENS; puis il fit paraître : *Système social* ou *Principes naturels de la morale et de la politique* (Londres, 1773), développement du *Système de la nature* dans son application à la morale et à la politique. La morale consiste à rendre les hommes heureux; elle ne peut se combiner avec la morale religieuse, qui tend à diviser les hommes au lieu de les réunir; la *Morale universelle* (Amsterdam, 1776), où le naturalisme, le fatalisme et l'athéisme de l'auteur sont un peu adoucis et modérés et qui contient un fonds de sagesse pratique qu'on peut, en général, accepter. Outre ces ouvrages, citons encore : *David* ou l'*Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, traduit de l'anglais (1768); le *Dernier chapitre du militaire philosophe* ou *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* (1768); *Lettres à Eugénie* ou *Préservatif contre les préjugés* (1768, 2 vol.), pamphlet qui fut attribué à Fréret et dont Naigeon a écrit l'avertissement et les notes; les *Prêtres démasqués* ou les *Intrigues du clergé chrétien* (1768); *De la cruauté religieuse* (1769); *Essai sur les préjugés* ou *De l'influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, par M. de M*** (Londres, 1770); *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul* (Londres, 1770); *Histoire critique de Jésus-Christ* ou *Analyse raisonnée des Évangiles* (1770); la *Politique naturelle* ou *Discours sur les vrais principes du gouvernement*, par un ancien magistrat (Amsterdam, 1773, 1774, 2 vol.); l'*Éthocratie* ou le *Gouvernement fondé sur la morale* (Amsterdam, 1776).

D'Holbach est encore l'auteur d'un grand nombre de traductions et de dissertations éparses dans les recueils du temps et dont on ne possède pas la liste exacte. Les ouvrages cités plus haut sortent presque tous de l'imprimerie de Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, et ont été composés avec la collaboration de Naigeon qui se chargeait aussi de les faire imprimer et d'en surveiller l'impression. « J'ai souvent entendu dire à M. Naigeon, dit Barbier, que les personnes mêmes qui fréquentaient la maison du baron d'Holbach ignoraient qu'il fût l'auteur des ouvrages philosophiques sortis des presses de Hollande. Il confiait ses manuscrits à M. Naigeon, qui les faisait passer par une voie sûre à Marc-Michel Rey : celui-ci envoyait ensuite en France les ouvrages imprimés; et souvent M. d'Holbach en entendait parler à sa table avant d'avoir pu s'en procurer un seul exemplaire. »

HOLBACHIEN, IENNE adj. (ol-ba-chiain, iè-ne). Philos. Qui appartient à la philosophie du baron d'Holbach. ‖ On dit aussi HOLBACHIQUE.

HOLBEACH, bourg et paroisse d'Angleterre, comté et à 59 kilom. S.-E. de Lincoln; 4,570 hab. Belle église ogivale, renfermant plusieurs monuments curieux. Des ruines romaines, des pièces de monnaie et les fondements de plusieurs anciens édifices y ont été découverts.

HOLBECK, ville de Danemark, ch.-l. du district de ce nom; 3,000 hab. Port de 4e classe. Exportation de grains. Industrie importante. Cette ville, fondée au commencement du XIVe siècle, était défendue à cette époque par un château fort, qui, en 1659, fut assiégé, pris et incendié par les Suédois.

HOLBEIN, nom d'une illustre famille de peintres, originaire de la Souabe, dont le plus célèbre est Hans HOLBEIN, dit *le Jeune*.

HOLBEIN (Hans), dit **l'Aîné**, père du grand artiste, et lui-même peintre de mérite, né à Augsbourg vers 1460, mort dans la même ville en 1523. Marié à la fille du peintre Thomas Burgkmain, il vint s'établir à Bâle en 1507, et laissa dans cette ville, qui lui accorda le droit de cité, des œuvres remarquables. On admire surtout, à l'hôtel de ville, un portrait d'homme, vêtu d'un habit de chasse et ayant une plume de coq à son chapeau, et dans l'une des églises quatre toiles reproduisant autant de scènes de la *Passion*. Ses meilleurs tableaux, dont les sujets sont empruntés aux légendes des saints et à la Bible, se trouvent au musée d'Augsbourg; ils sont empreints d'un naturalisme plein de vie; le coloris en est énergique et la dignité des sujets rendue avec un grand caractère. Hans Holbein l'aîné eut trois fils, Ambroise, Bruno et Hans, dit *le Jeune*, qui tous trois se consacrèrent à la peinture, conformément aux traditions de la famille; le dernier les surpassa tous.

HOLBEIN (Hans), dit **le Jeune**, fils du précédent, né à Grunstadt, résidence des comtes de Leinigen-Westerbourg, vers 1497, mort de la peste, à Londres, en 1554. Il fut l'élève de son père, et il possédait déjà, en 1512, assez de renom pour que celui-ci lui confiât l'exécution des fresques et tableaux qui lui étaient commandés par diverses églises de Bâle. Il peignit pour une salle de danse, d'autres auteurs disent pour la Poissonnerie, une fresque aujourd'hui détruite, qui représentait une *Danse de village*, puis la célèbre *Danse des morts* (à l'hôtel de ville); notons que la composition du même genre, peinte à fresque, en 1543, sur les murs du cimetière de Bâle, n'est pas d'Holbein (v. DANSE MACABRE); une *Cène*, et un grand nombre de portraits, parmi lesquels celui de sa femme et de ses enfants, ceux de Froben, d'Erasme et d'Amerbach. Il peignit aussi, dans une auberge située près de la halle aux poissons, une célèbre fresque représentant des trophées d'armes, et sur laquelle les conteurs allemands ont fait toute une légende. Erasme, dont il avait fait la connaissance à Bâle, lui conseilla d'aller à Londres (1526); c'est là que le génie d'Holbein se développa tout à fait. Le chancelier Thomas Morus, l'ami d'Erasme, le logea chez lui et l'y garda trois ans; Henri VIII, voyant chez son chancelier un des ouvrages du maître, fut enthousiasmé, se fit présenter Holbein et l'attacha à son service. Le maître, traité avec une générosité toute royale, mais prodiguant lui-même l'or à pleines mains, ne s'éloigna plus de la cour du monarque anglais jusqu'à ce que la peste l'emportât, à l'âge de cinquante-six ans.

C'est à Londres que se trouve la plus grande partie de l'œuvre picturale d'Holbein; citons, parmi ses morceaux les plus célèbres : *Henri VIII accordant de nouveaux privilèges à la corporation des barbiers-chirurgiens*, grand tableau d'apparat destiné à la grande salle de cette corporation; la *Richesse* et la *Pauvreté*, fresques de la maison d'Orient; un grand nombre de *Portraits*, entre autres ceux de Henri VIII, du prince Édouard, des princesses Marie et Élisabeth (à Whitehall), de divers personnages anglais, dans la galerie de Longfort-Castle, près de Salisbury, et dans celle de Windsor. Les plus célèbres sont ceux de maître Nicolas, l'astrologue de Henri VIII, de Th. Morus, de sa femme et de ses enfants. A Dresde se trouve un *Portrait* du bourgmestre de Bâle, agenouillé devant la Vierge avec toute sa famille, et de nombreuses esquisses, des peintures sur verre et à la gouache; à Munster, une *Adoration des Bergers* et une *Adoration des Rois*; à Dusseldorf, une *Bacchante* et un *Paysage*; à Florence, les *Portraits* de Luther, de Richard Southwell et d'Holbein lui-même. Le Louvre possède de ce maître trois grandes toiles : une *Adoration des Mages*, *Saint François recevant les stigmates*, le *Sacrifice d'Abraham* et quelques beaux portraits : Thomas Cromwell, Anne de Clèves, la comtesse de Pembroke, un *Homme méditant sur une tête de mort*, Georges Gisien, négociant, ami d'Holbein.

Parmi ses dessins, fort rares et fort estimés, citons une série de quatre-vingt-sept portraits au crayon, représentant des personnages de la cour de Henri VIII, trouvés au château de Kensington et gravés par Bartholozzi. Les diverses œuvres gravées d'Holbein ont été publiées dans les recueils suivants : l'*Œuvre de H. Holbein* (Bâle, 1780, 4 part. in-fol.); *Simulachres et historiées faces de la mort* (Lyon, 1538, pet. in-4°); *Theatrum mortis humanæ tripartitum* (Laybach, 1682, in-4°); l'*Alphabet de la mort de Hans Holbein*, gravé sur bois et entouré de bordures analogues du XVIe siècle, avec des quatrains et des sentences, publié par A. de Montaiglon (Paris, 1856, pet. in-8°). Il faut ajouter à cette liste les curieux dessins marginaux faits par Holbein sur un exemplaire de l'*Éloge de la folie*, d'Erasme, et reproduits dans un certain nombre d'éditions de luxe.

« Holbein, dit un critique de la *Quarterly Review*, est la plus haute expression de l'école purement allemande, dont il a développé jusqu'aux dernières limites les meilleures qualités. Il a, à vrai dire, la même position que Léonard de Vinci, dont il paraît avoir spécialement étudié les œuvres, occupe ou plutôt aurait occupée dans l'art italien, s'il avait exclusivement appliqué ses vigoureuses facultés à l'exercice de la peinture. Holbein est inférieur à Albert Dürer pour l'originalité et l'imagination; mais il a une connaissance plus profonde des passions humaines, et il les peint avec plus de vérité et de force. S'il eût été Italien au lieu d'être Allemand, il eût figuré au premier rang des peintres d'histoire. Le côté grossier ou grotesque de son génie se montre, non pas, comme chez la plupart des peintres allemands, uniquement dans les contorsions, la laideur, la caricature, mais dans la satire et l'ironie; témoin le célèbre tableau de la *Danse de la mort*. Comme peintre de portraits, il est incontestablement supérieur à Albert Dürer; il donne à ses personnages plus d'élévation, de dignité, de noblesse, et montre un sentiment plus vif de la forme et de la couleur. Contemporain des plus grands maîtres de l'Italie, dont les ouvrages étaient alors universellement recherchés, il subit probablement de bonne heure leur influence. La tendance particulière du génie d'Holbein le rendait admirablement propre à devenir un peintre de portraits de premier ordre. Ses relations avec la plupart des personnages célèbres de son temps lui donnèrent de nombreuses et d'excellentes occasions d'étudier les hommes et les caractères; ses portraits ont une expression noble et élevée, souvent digne des plus grands maîtres italiens. »

M. E. Montégut a encore mieux apprécié le grand peintre de portraits dans les lignes suivantes. « Holbein, dit-il, est celui de tous les portraitistes qui a le mieux exprimé la ressemblance fondamentale, et ce qu'on pourrait appeler le *permanent* de ses modèles. D'autres peintres de portraits ont mieux rendu la vie mobile, Rembrandt est incomparable sous ce rapport; d'autres ont mieux rendu ces grâces de l'expression qui s'épanouissent à la surface des traits, mais qui ne sont pas plus le visage qu'une végétation fleurie n'est la terre qui la porte : ce que Holbein a rendu avec une solidité admirable, c'est le modèle au repos et dans son centre de gravité, la structure essentielle de son visage, en un mot, non l'*humus* mélangé de la physionomie, mais le *tuf* même du *moi* humain. En regardant les portraits d'Holbein, nous sommes sûrs de leur ressemblance intime avec ses modèles, et si nous ne devinons pas toujours ce que ceux-ci eurent d'attraits fugitifs ou intermittents, nous les saisissons dans leurs qualités continues, durables, et qu'ils ne pouvaient pas plus dépouiller que leur chair... Cette partie de nous-mêmes, qui est inaccessible au changement et qui est notre véritable *moi*, Holbein la saisit et la fait saillir avec une habileté et une fermeté incomparables. Si Holbein n'avait peint que des bourgeois oubliés, nous ne nous douterions probablement pas de la qualité qui constitua son talent; mais, heureusement pour sa mémoire, il eut l'occasion d'appliquer ce talent à des personnages restés historiques, et, l'histoire à la main, nous pouvons garantir la ressemblance de ses portraits, car le caractère essentiel qui nous apparaît dans l'image de tel ou tel personnage est justement celui que l'histoire lui assigne... Holbein, très-grand peintre de portraits, devient inférieur dès que le modèle vivant ne pose plus devant lui, et qu'il lui faut composer une scène avec ses propres ressources et rendre des sentiments pour son compte personnel. »

Consultez : *Freund' Hain's Erscheinungen in Holbein's Manier*, von J.-R. Schellenberger (Wintherthur, 1785, in-8°); *Revue des Deux-Mondes*, article de M. E. Souvestre (1er octobre 1836); *Gazette des beaux-arts*, article d'Eugène Müntz (1869).

HOLBEIN DE HOLBEINSBERG (François-Ignace), littérateur et artiste dramatique allemand, né à Zizzersdorf, près de Vienne, en 1779, mort en 1855. Il abandonna un emploi à l'administration de la loterie de Lemberg pour se livrer à son humeur aventureuse, et, sous le nom de **Fontano**, il parcourut la plus grande partie de l'Europe, tour à tour musicien, comédien, peintre et professeur de langues. Après avoir joué sans succès sur différents théâtres allemands, il recommença à voyager, et donna des concerts, où il obtint un favorable accueil du public, comme chanteur et comme guitariste. A Glogau, il fit la connaissance de la comtesse de Lichtenau, ex-favorite du roi Frédéric-Guillaume II, l'épousa, et put alors se livrer à loisir à des travaux littéraires. Mais cette union, qui lui avait apporté la richesse, ne fut pas heureuse, et, au bout de cinq ans, il se sépara de sa femme. S'étant rendu à Vienne, il fut engagé au théâtre de cette ville et y réussit pleinement, comme chanteur et comme acteur. En 1809, il entreprit, avec la tragédienne Marie Renner, un voyage artistique, pendant lequel ils jouèrent sur la plupart des théâtres de l'Allemagne. Après avoir ensuite dirigé différents théâtres, il prit, en 1819, la direction du Théâtre-National à Prague, passa successivement en la même qualité à Hanovre (1824), où il se remaria avec la célèbre artiste Jeanne Gœhring, puis à Vienne (1841), où il fut placé à la tête du théâtre du Château, direction à laquelle il joignit, en 1848, celle de l'Opéra de la même ville. Holbein était un excellent directeur. Ce fut lui qui introduisit à Vienne la coutume des droits d'auteur proportionnels. Comme littérateur, il excellait surtout à arranger pour la scène les œuvres des autres. Parmi ses œuvres originales, les seules qui se soient maintenues au répertoire, nous citerons : le *Tournoi de Kronstein* (1820), et le *Sosie* (1833). Ses œuvres forment différents recueils, publiés sous le titre de : *Théâtre* (Rudolstadt, 1811); *Nouveau théâtre* (Pesth, 1820-1823, 4 vol.); la *Scène des dilettanti* (Vienne, 1826). Sous ce titre : *Vie d'un acteur allemand* (1353), il avait commencé la publication de ses mémoires, que la mort ne lui laissa pas le temps de terminer.

HOLBERG (Louis, baron D'), poète dramatique et littérateur danois, né à Bergen (Norvége) en 1684, mort en 1754. Il lutta longtemps contre l'indigence et l'obscurité; voyagea, comme précepteur, en Hollande, en France, en Italie et en Angleterre; écrivit quelques compilations historiques, bientôt oubliées, et fut enfin nommé professeur d'éloquence (1720), assesseur du consistoire de l'université de Copenhague, recteur (1735), puis trésorier de cette université (1737). Grâce à l'aisance que lui procurèrent ces emplois, il put désormais suivre sans contrainte sa vocation littéraire. Un poëme intitulé *Peder Paars* (1720), imité du *Lutrin*, de Boileau, et quelques comédies commencèrent à le faire connaître; le Danemark n'avait pas alors de théâtre national; Holberg en fut le créateur, et cette circonstance explique le succès immense qui accueillit ses œuvres dramatiques. « Par sa spirituelle gaieté et son bon sens, dit M. L. Möller, Holberg se range parmi les grands poëtes comiques; il fit de fréquents emprunts à Aristophane, à Plaute, à Térence, à Molière, et même à Marivaux. La fable et l'action chez lui sont très-simples, quelquefois négligées; sa force est surtout dans la conception des caractères, dans les situations comiques et dans le dialogue. Là, il créa une langue et une littérature entière dont avant lui il n'existait que des rudiments disparates; mais la clarté de son esprit et la variété de son érudition firent faire aux mœurs et à la civilisation générale en Danemark un véritable pas de géant. Il créa une nouvelle société en répandant la lumière dans les classes moyennes, en faisant une guerre continue au pédantisme, aux sottises, aux préjugés et aux superstitions du temps. » Dans un remarquable ouvrage, intitulé *Holberg considéré comme imitateur de Molière* (Paris, 1854), M. Legrelle a démontré que cet écrivain est, de tous les poëtes comiques étrangers, celui qui s'est le plus franchement, le plus évidemment inspiré de Molière, et qui l'a suivi de plus près. Personnages, intrigues, style, et jusqu'aux moindres stratagèmes de l'action dramatique, tout chez Holberg rappelle Molière, et, comme ce dernier, il s'est attaché à peindre les vices et les travers généraux de l'humanité. Holberg était d'une santé délicate, d'une extrême frugalité, d'une humeur enjouée, mais bizarre. Il se plaisait dans la société des femmes, parce que, au milieu d'elles, disait-il, « il n'était pas obligé de parler politique et de boire du vin. » En mourant, il légua une partie de sa fortune à l'université de Soroë, et consacra le reste à doter des jeunes filles honnêtes et pauvres. En 1745, Holberg avait reçu le titre de baron. Ses comédies les plus remarquables sont : le *Ferblantier homme d'Etat*, qui a été traduite en français et arrangée par Etienne; *Jean de France*, la *Capricieuse*, le *Paysan métamorphosé en seigneur*, et la *Mascarade*. Plusieurs ont été traduites en français dans le *Théâtre européen* (Paris, 1838-1840). On a encore de cet écrivain un poëme satirique, imité de *Gulliver*, *Iter subterraneum* ou *Voyage de Niel Klim dans les régions souterraines* (Leipzig, 1741); des *Satires*; *Histoire du Danemark* (1732-1735); *Histoire ecclésiastique jusqu'à la Réforme* (1738); *Histoire des héros et des héroïnes* (1739-1745); *Histoire des Juifs* (1742); *Pensées morales*, ouvrage qui eut beaucoup de succès, et qui a été traduit en français (1744); *Histoire maritime de Danemark et de Norvége* (1747); *Fables morales* (1751), etc. Ses *Œuvres choisies*, contenant son théâtre complet, ses poëmes, ses principaux ouvrages historiques, ont paru à Copenhague (1806-1814, 21 vol. in-8°).

HOLBŒLLIE s. f. (ol-beul-lî; *h* asp. — de *Holbœll*, n. pr.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des ménispermées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Népaul. ‖ Syn. de LOPHOLÉPIDE.

HOLBROD s. m. (ol-brod; *h* asp.). Ornith. Nom vulgaire de la petite mouette cendrée.

HOLBROOK (John-Edwards), naturaliste américain, né à Beaufort (Caroline du Sud) en 1795. Lorsqu'il eut passé son doctorat en médecine à Philadelphie, il se rendit en Europe et compléta son instruction à Londres, à Edimbourg et à Paris, où il s'adonna particulièrement à l'étude de l'histoire naturelle. De retour aux Etats-Unis, il a été appelé à occuper une chaire d'anatomie au collége médical de la Caroline du Sud. On lui doit deux importants ouvrages : les *Reptiles de l'Amérique du Nord* (Philadelphie, 1842), avec des gravures d'après des modèles vivants, et *Ichthyologie de la Caroline du Sud* (Charleston, 1854).

HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique et romancier anglais, né à Londres en 1745, mort en 1809. Il exerça tour à tour les professions de palefrenier, de cordonnier, de maître d'école et de comédien, se mit à écrire pour le théâtre, et introduisit le mélodrame français en Angleterre, au commencement de ce siècle. En 1794, il fut impliqué dans le procès de la Société des réformistes, et renvoyé sans jugement. Holcroft termina sa vie dans l'obscurité. Nous citerons de lui : la *Duplicité*, comédie (1781); l'*Ecole de l'arrogance*, comédie; l'*Histoire mystérieuse*, mélodrame (1802); la *Dame du Rocher*, mélodrame (1805); le *Sceptique*, poëme irréligieux; le *Fils perverti par son père* (1807), roman trad. par Bertin (1810, 4 vol. in-12), et plusieurs autres romans où l'on trouve plus d'imagination que de goût, des traductions du français, de divers ouvrages de Mirabeau, de Mme de Genlis, de Lavater, de Frédéric II; ses *Mémoires*, publiés par Hazlitt (1809, 3 vol. in-12).

HOLCUS s. m. (ol-kuss). Bot. Nom scientifique du genre HOULQUE ou HOUQUE.

HOLDER (William), écrivain anglais, né dans le comté de Nottingham en 1614, mort à Londres en 1697. Il embrassa la carrière ecclésiastique, devint successivement recteur de Blechingdon, chanoine de Saint-Paul, sous-aumônier du roi, et acquit une grande célébrité en apprenant à parler à un sourd-muet de naissance, nommé Alexandre Popham (1659). Holder avait fait une étude particulière de l'acoustique et du mécanisme du langage, et de la théorie de la musique. Ses principaux écrits sont : *Eléments du discours*, ou *Essai de recherches sur la production naturelle des lettres, avec un appendice concernant les sourds et muets* (1669, in-8°); *Discours sur le temps* (1694, in-4°); *Traité des fondements naturels et des principes de l'harmonie* (Londres, 1694, in-8°), ouvrage très-estimé, dans lequel Holder traite avec beaucoup de clarté de la théorie physique et mathématique de la musique.

HOLER s. m. (olr; *h* asp. — de l'allem. *hol*, concave). Métrol. Ancienne monnaie de cuivre, qui se fabriquait et avait cours, au siècle dernier, dans quelques Etats d'Allemagne, et valait environ un denier de France : *Le* HOLER *était si léger et si mince, que, pour mieux le saisir, on lui avait donné la forme d'une tête de clou emboutie.*

HOLESCHAU, ville des Etats autrichiens (Moravie), cercle et à 32 kilom. N.-E. de Hradisch, sur la rive droite de la Kussawa; 5,200 hab., dont un quart israélites. Beau château. Commerce de cire, miel, peaux et laine.

HOLÈTRES s. m. pl. (o-lè-tre — du préf. *hol*, et du gr. *etrion*, fil, tissu). Arachn. Famille d'arachnides trachéennes, dont les espèces appartiennent au groupe des acarides.

— **Encycl.** Cette famille d'arachnides présente les caractères suivants : tête, corselet et abdomen unis, en une seule masse, sous un épiderme commun; extrémité antérieure du corps souvent avancée en forme de bec ou de museau; tronc quelquefois divisé en deux par un étranglement; abdomen très-grand, présentant dans quelques espèces seulement des apparences d'anneaux formés par les plis de l'épiderme; en général huit pieds, quelquefois six seulement. La plupart de ces arachnides vivent à terre, sous les pierres, dans le sol, sur les plantes; quelques-unes dans l'eau; d'autres encore dans les substances alimentaires, surtout dans le fromage; d'autres enfin sont parasites. Plusieurs sont très-agiles. Cette famillle comprend les genres suivants, groupés en deux tribus : I. *Phalangiens* : faucheur, ciron, trogule, macrochèle; II. *Acarides* ou *mites* : trombidion, gamase, acarus, bdelle, smaride, ixode, argas, lepte, hydrachnée.

HOLFELD (Dominique-Hippolyte), peintre français, né à Paris en 1804. Elève d'Abel de Pujol et de Hersent, il s'est adonné à la peinture historique et religieuse et a exposé un assez grand nombre de tableaux, parmi lesquels nous citerons : l'*Enfant Jésus adoré par les anges* (1841); *Rembrandt enfant* (1842); la *Parabole des Semences* (1844); l'*Education religieuse et l'éducation morale* (1844); la *Vierge et l'enfant Jésus endormi* (1846); la *Prière en famille* (1852); le *Pain du ciel* (1855); *Apparition de Jésus-Christ à ses disciples, à Emmaüs* (1859); l'*Heureuse mère*; le *Premier principe d'éducation* (1861); *Enfants de chœur au lutrin* (1863), etc.

HOLGUIN, ville des Antilles espagnoles, dans l'île de Cuba, département de l'Est, à 70 kilom N. de Santiago-de-Cuba, chef-lieu de la juridiction de son nom; 5,000 hab.

HOLHYMÉNIE s. f. (o-li-mé-nî — du préf. *hol*, et du gr. *humên*, membrane). Entom. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, comprenant un petit nombre d'espèces, qui vivent au Brésil.

HOLI s. m. (o-li; *h* asp.). Carnaval indou. V. HOULI.

HOLICS ou **HOLITSCH**, bourg des Etats autrichiens (Hongrie), comitat de Neitra, à 59 kilom. N.-O. de Tyrnau, près de la March; 4,900 hab., dont 900 juifs. Château impérial avec beau parc et bergerie de mérinos; près de là, haras impérial de *Kopcsan*; fabrique de faïence.

HOLINSHED (Raphaël), historien anglais, né à Borseley (Chetshire), mort à Bramcote (comté de Warwick) en 1580, où il remplissait des fonctions évangéliques. On a de lui : *Chronicles of England, Ireland and Scotland* (Londres, 1577, in-fol.), ouvrage réédité, avec une continuation, à Londres (1586, 2 vol. in-fol.; et 1808-1809, 6 vol. in-4°). On y trouve de précieux renseignements pour l'histoire de la Grande-Bretagne au XVe et au XVIe siècle.

HOLISE s. m. (o-li-ze — du gr. *holizôn*, petit). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des brachélytres, tribu des staphylins, comprenant quatre espèces, qui habitent l'Amérique du Sud.

HOLITZ, ville des Etats autrichiens (Bohême), cercle et à 12 kilom N.-E. de Chrudim; 3,434 hab. Commerce de céréales, laine et bestiaux.

HOLKAR (ÉTAT D'), petit Etat de l'Indoustan. V. INDORE.

HOLKAR (Melhar ou Molhar RAO), prince mahratte d'Indor, né à Hol (Deccan), d'où lui vient le nom de Holkar, qui signifie *habitant de Hol*, mort en 1766. Fils d'un laboureur, qui était en même temps tisserand, il quitta ce métier paisible pour se faire soldat, s'éleva rapidement par sa bravoure aux premiers grades de l'armée, contribua puissamment à étendre les conquêtes de sa nation, épousa la cousine du radjah des Mahrattes, ce qui contribua encore à son élévation, envahit et ravagea le Goudjerate, et reçut, en récompense de ses services, la partie occidentale de la province de Malwah, avec Indor pour capitale. Holkar commanda une partie des troupes qui enlevèrent la ville de Bassein aux Hollandais en 1739, seconda, en 1751, Ghazi-ed-din, vizir du Grand Mogol, qui faisait la guerre aux Rohillahs, prit part, en 1761, à la bataille de Panniput, où l'armée mahratte fut vaincue par Ahmed-Schah-Daurani, roi des Afghans, parvint à échapper à ce désastre et se retira dans le Malwah, qu'il avait fini par soumettre entièrement à ses lois et où il était parvenu à se rendre entièrement indépendant. Holkar eut pour successeur son petit-fils, Mali Rao, qui mourut bientôt après, en 1767.

HOLKAR (Toukadji ou Tuckadjy RAO), prince mahratte d'Indor, mort en 1797. Selon les uns, il était neveu de Melhar Rao Holkar; selon d'autres, c'était un soldat heureux, qui n'avait avec lui aucun lien de parenté. Après la mort de Mali Rao, en 1767, il fut chargé par Ahiliah Bhaï, mère de ce prince, du commandement de l'armée d'Indor, prit bientôt en main toute l'autorité et devint un des membres les plus influents de la confédération mahratte. Holkar prit part, en 1775, à la guerre contre les Anglais, qui avaient envahi les Etats mahrattes pour soutenir la cause de Ragonath, qui avait usurpé la dignité de peischwah (1773); il fit ensuite avec différents princes mahrattes la guerre à Tippoo Saëb, sultan de Mysore (1786), aida Sindiah à s'emparer du pays des Radjpoutes, puis tourna ses armes contre lui lorsqu'il s'agit de partager la conquête et fut vaincu à Lackaïri (1790), bien qu'il eût fait discipliner une partie de ses troupes par un officier français, le chevalier Dudernec. Holkar mourut après un règne de trente ans, laissant deux fils légitimes, Khassi Rao et Melhar Rao, et deux fils naturels, Djeswent Rao Holkar et Wittoudji. La guerre éclata bientôt après entre Khassi Rao, qui était imbécile, et Melhar Rao, qui mourut en combattant contre lui, et, au bout de peu de temps, le fils du premier, Khandi Rao, encore enfant, monta sur le trône, sous la tutelle de Sindiah, le plus puissant des chefs mahrattes.

HOLKAR (Djeswent RAO), prince mahratte d'Indor, mort à Rhampourah en 1811. Il était fils naturel du précédent. Lorsque son frère, Melhar Rao, eut perdu la vie en disputant le trône à Khasi Rao, il se retira avec son autre frère, Wittoudji, dans le Deccan, mena quelque temps une vie aventureuse, puis revint dans le Malwah, où il avait de nombreux partisans, et déclara la guerre au tuteur de son neveu, Khandi Rao, à Daulet-Rao Sindiah, qui venait de faire mettre à mort Wittoudji. Doué d'une grande intrépidité et d'une rare énergie, Djeswent Rao Holkar remporta des succès qui attirèrent sous ses drapeaux un grand nombre d'aventuriers (1800), se déclara régent au nom de son neveu, mit en déroute les troupes de Sindiah, livra au pillage Oudjein, capitale de ce dernier, marcha sur Paunah et remporta une victoire décisive sur l'armée de Sindiah, qui prit la fuite (1802). Mais le marquis de Wellesley, alors gouverneur des Indes orientales, vit avec déplaisir les succès de Djeswent et le prestige qu'il exerçait. Désireux d'abattre la puissance du plus brillant chef des Mahrattes, il refusa de le reconnaître comme souverain du Malwah, marcha sur Pounah avec une armée de 45,000 hommes (1803) et le força à évacuer cette ville. Djeswent laissa d'abord ses alliés en venir aux mains avec les Anglais, harcela le général Monson, qu'il poursuivit jusqu'à Agra, attaqua Dehli, dont il ne put s'emparer (8 octobre 1804), et, bientôt après, fut attaqué lui-même, battu par le général Lake et forcé de prendre la fuite. Il retourna alors dans le Malwah, trouva la plupart de ses forteresses tombées au pouvoir de l'ennemi, essuya de nouvelles défaites, se vit abandonné de ses alliés et contraint de demander la paix. Les Anglais consentirent à signer avec lui (24 décembre 1805) un traité rédigé dans des conditions beaucoup plus favorables qu'il n'était en droit de l'espérer après ses nombreux revers, car il conserva la majeure partie de ses possessions. Djeswent avait un caractère d'une violence extrême, qui, vers la fin de sa vie, dégénéra en folie furieuse. Il fit mettre à mort plusieurs de ses parents et forma des projets tellement insensés, qu'on fut obligé de l'enfermer (1808). Ses officiers donnèrent la régence à Toulsi-Bai, sa favorite, pendant la minorité de son fils, Melhar Rao Holkar.

HOLKAR (Melhar RAO), prince mahratte d'Indor, fils du précédent, né en 1804, mort en 1833. Lorsque son père, devenu fou, eut été enfermé, en 1808, il lui succéda nominalement sous la régence de Toulsi-Bai, la favorite de son père, et le pouvoir fut exercé par des ministres dont les rivalités jetèrent le pays dans l'anarchie la plus effroyable. En 1817, Toulsi-Bai, détestée à cause de ses vices, fut massacrée dans une émeute. L'année suivante, les Anglais renversèrent la puissance des princes mahrattes, battus à Mehidpour, et Holkar, contraint de licencier ses troupes, ne conserva qu'une faible partie de sa principauté, sous la protection de la Grande-Bretagne.

HOLKER s. m. (ol-kèr). Anc. mar. Sorte de navire en usage chez les Scandinaves, et qui était fait d'un tronc d'arbre creusé.

HOLL (Elie), architecte allemand, né à Augsbourg en 1573, mort en 1636. Il était fils d'un maître maçon, qui lui apprit la partie technique de son art. De retour dans sa ville natale, après avoir séjourné pendant un certain temps à Venise, il fut nommé architecte d'Augsbourg, où il construisit de nombreux édifices, parmi lesquels nous citerons : l'hôtel de ville (1615-1618), le plus vaste et le plus riche monument de ce genre que possède l'Allemagne, l'église Mariahilf, l'arsenal, la maison de la corporation des bouchers, etc. C'est également lui qui a construit les châteaux de Willibalde et de Schönfeld. Lors de la réaction catholique qui eut lieu à Augsbourg en 1630, Holl, attaché à la religion réformée, fut destitué et perdit sa fortune; toutefois, après la prise de la ville par les Suédois, il fut réintégré dans son emploi d'architecte.

HOLLA ou **HOLDA**, être fantastique adopté par les superstitions germaniques. C'est une espèce de divinité forestière de la Thuringe et des montagnes du Harz. Elle mène une chasse infernale, surtout dans les nuits entre Noël et le carnaval, et son serviteur *Eckart*, qui la précède, prie les passants de s'écarter de leur route, pour qu'il ne leur arrive pas malheur. Elle est accompagnée du cortége le plus terrible et le plus grotesque à la fois, ânes et chevaux à trois pieds, hommes à tête de bœuf ou de hibou, animaux à figure humaine, créatures sans formes, etc. Selon les localités, elle s'appelle Hela, Hulda, Fauta, Fute, Brechta, Wildaberta, Waldina, Herka. On a cru voir en elle la transformation de Frigga, après l'introduction du christianisme. Elle n'est pas dans toutes les légendes la terrible chasseresse; on lui prête parfois des intentions plus bienveillantes, et alors on la met souvent au nombre de ces esprits familiers qui deviennent si utiles à l'homme en l'avertissant du danger et même en l'en préservant.

HOLLAND, contrée d'Angleterre, faisant partie du comté de Lincoln.

HOLLAND (PREUSSICH-), ville de Prusse, prov. de la Prusse orientale, régence de Kœnigsberg, à 19 kilom. S.-E. d'Elbing; 3,200 hab. Fabriques de draps et lainages. Ancien château fort.

HOLLAND (Hugh), libraire anglais qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il est connu par la publication de trois ouvrages très-recherchés des bibliophiles anglais : *Monumenta sepulchralia Sancti Pauli* (Londres, 1614, in-4°), recueil offrant les monuments et les épitaphes des personnages inhumés dans la cathédrale de Londres; *Basiliologia, a book of King* (1618, in-fol.), contenant vingt-quatre beaux portraits de monarques anglais, à partir de la conquête de l'Angleterre. Ces portraits, dus au burin de Simon de Pas, d'Elstracke, ne sont pas accompagnés d'un texte; *Heroologia anglica, hoc est clarissimorum et doctissimorum Anglorum qui floruerunt ab anno Christi 1500, vivæ effigies, vitæ et elogia* (Londres, 1620, in-fol.), ouvrage qui contient les vies des personnages qui ont le plus contribué à soustraire la Grande-Bretagne au joug de la cour de Rome; il renferme soixante-quatre portraits. La partie biographique de ce livre très-rare et très-recherché est de Holland.

HOLLAND (Henry Fox, premier lord), homme d'Etat anglais, père de l'illustre Fox, né en 1705, mort en 1774. Il eut une jeunesse dissipée, entra au Parlement en 1735, obtint la place de commissaire de la Trésorerie (1743), puis celle de secrétaire de la guerre (1746), et de secrétaire d'Etat (1755). L'année suivante, il dut se retirer du cabinet; mais il accepta sans scrupule de Pitt, son rival, le lucratif emploi de payeur général. H. Fox reparut au ministère en 1762, sous l'administration de lord Bute. Il y déploya toutes ses qualités et tous ses défauts : puissant logicien, ministre habile dans l'art de la corruption, administrateur rapace. Sans conviction aucune, il défendait les tories avec la même ardeur qu'il avait mise autrefois à les attaquer, et il bravait, par un audacieux dédain, la juste réprobation de l'opinion publique. A sa retraite définitive des affaires (1763), il reçut le titre de lord Holland. Il voyagea alors en Italie, puis, de retour en Angleterre, il fit construire dans l'île de Thanet une villa dont l'apparence excentrique lui attira les plaisanteries de Gray et d'autres écrivains satiriques. Terminons en donnant le jugement porté par Macaulay sur cet homme d'Etat si justement impopulaire : « Lord Holland, dit-il, devint un maître consommé dans l'art de la discussion parlementaire; il atteignit les honneurs et une immense fortune, mais l'estime et la confiance publique se retirèrent de lui. Ses amis privés vantaient justement sa générosité, son humeur facile. Ils soutenaient que, même dans les parties de sa conduite qui pouvaient être le moins défendues, il n'y avait rien de sordide; que s'il s'était laissé égarer, c'était par d'aimables sentiments, le désir de servir ses amis et une tendresse inquiète pour ses enfants. Mais la nation le regardait comme un homme d'une insatiable rapacité et d'une ambition désespérée, comme un homme prêt à adopter les mesures les plus immorales et les plus inconstitutionnelles... Beaucoup de ses contemporains avaient une morale aussi relâchée que la sienne; mais très-peu eurent ses talents et aucun n'eut son audace et son énergie. Il ne put donc pas se réfugier dans le mépris, et il devint l'objet d'une aversion telle qu'aucun homme n'en avait encourue depuis la chute de Strafford. »

HOLLAND (Henri-Richard VASSALL-FOX, troisième lord), homme d'Etat, petit-fils du précédent, un des chefs les plus estimables du parti libéral en Angleterre, né à Winterslow-House en 1773, mort en 1840. Il était neveu de Fox, dont il suivit les traces, dès son entrée au Parlement, en 1798. Il fit partie du dernier ministère de son oncle, comme lord du sceau privé (1806-1807), et, en 1815, protesta seul contre l'exil de Napoléon, dont il adoucit, autant qu'il était en son pouvoir, la captivité. Rentré dans le cabinet en novembre 1830, lord Holland prit une part active aux mesures libérales qui suivirent, surtout à la réforme parlementaire. Orateur brillant et spirituel, propagateur de toutes les idées progressives, il fut aussi un bon écrivain. On a de lui : *Vie de Lope de Vega et de Guillen de Castro* (1806, 2 vol. in-8°); *Discours prononcés à la Chambre des lords* (1841, in-8°); *Mémoires du parti whig à mon époque* (1852-1854, 2 vol. in-8°).

HOLLAND (Georges-Jonathan, baron), mathématicien et philosophe allemand, né à Rosenfeld (Wurtemberg) en 1742, mort à Stuttgard en 1784. Le duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg le choisit pour précepteur de ses fils, avec qui il voyagea en Allemagne et en Russie, et l'impératrice Catherine, pour récompenser ses talents, lui donna le titre de baron, avec le grade de capitaine de ses gardes. On a de lui, en allemand : *Traité sur les mathématiques* (Tubingue, 1764, in-4°); *Précis de l'exposition du parallélogramme de Newton par Kæstner* (1765), et, en français, *Réflexions philosophiques sur le système de la nature* (Londres, 1772, in-8°), réfutation la plus solide peut-être qu'on ait faite des doctrines du baron d'Holbach.

HOLLAND (sir Henry), célèbre médecin anglais, né à Knutsford (Cheshire) en 1788. Elève de l'Ecole de médecine de Londres et de l'université d'Edimbourg, où il prit ses degrés, en 1811, il voyagea, en 1812 et 1813, dans l'Europe orientale et, de retour en Angleterre, publia son *Voyage dans les îles Ioniennes, l'Albanie, la Thessalie et la Macédoine* (1815, in-4°). S'étant ensuite établi comme médecin à Londres, il acquit en très-peu de temps une grande réputation, et devint successivement médecin ordinaire du prince consort (1840), puis de la reine (1852) et baronnet (1853). En 1856, l'université d'Oxford lui conféra le grade honorifique de docteur. On lui doit quarante-quatre *Essais* sur des questions ayant trait à la médecine ou à la philosophie (1840; 3e édit., 1855) et *Chapitres de physiologie mentale* (1852), qui l'ont placé au premier rang des aliénistes modernes.

HOLLAND (Elihu), littérateur américain, né à Solon, Etat de New-York, en 1817. Tout en suivant la carrière du barreau, il a cultivé les lettres et publié des ouvrages estimés, bien qu'on puisse reprocher à son style une trop grande emphase. Nous citerons de lui : l'*Existence de Dieu et l'immortalité humaine* (1846); *Critiques et essais* (Boston, 1849), où l'on trouve de bonnes études historiques et philosophiques; la *Trahison des Highlanders*, drame dont le héros est le major Arnold (1852); *Mémoires du révérend Joseph Badger* (1853), etc.

HOLLANDAIS, AISE s. et adj. (o-lan-dè, è-ze · *h* asp.). Géogr. Habitant de la Hollande;

qui appartient à la Hollande ou à ses habitants : *Les* HOLLANDAIS; *la population* HOLLANDAISE.

— Superst. *Le Hollandais* ou le *Voltigeur hollandais*, Vaisseau fantastique qui apparaît, dit-on, par les temps les plus affreux, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, et qui est une sorte de navire Juif errant.

— Chim. *Liqueur des Hollandais*, Liquide que l'on produit en faisant réagir le chlore sur l'hydrogène bicarboné.

— s. m. Linguist. Dialecte néerlandais parlé en Hollande.

— s. f. Techn. Nom d'une machine d'épuisement.

— Loc. adv. *A la hollandaise*, A la manière des Hollandais; selon la mode, la coutume de la Hollande : *Morue* À LA HOLLANDAISE.

— **Encycl.** B.-arts. *Ecole hollandaise*. V. HOLLANDE (beaux-arts en).

HOLLANDE s. m. (o-lan-de ; *h* asp.). Comm. Nom que l'on donne quelquefois à un fromage rouge, en forme de boule, qu'on appelle plus communément FROMAGE DE HOLLANDE : *Du* HOLLANDE *frais*.

— s. f. Porcelaine qui se fabrique en Hollande : *Un service de* HOLLANDE. ‖ Toile fine, très-serrée, qui se fabrique en Hollande. On dit aussi TOILE DE HOLLANDE. ‖ *Demi-hollande*, Toile de Hollande de qualité inférieure.

— Agric. Variété de pomme de terre jaune.

— Hortic. Espèce de groseille. ‖ *Passe-hollande*, autre espèce de groseille.

— **Encycl.** Le Fromage de *Hollande* comprend quatre espèces : le fromage de lait doux (*soetemelkskaas*), ou fromage plat; le fromage vert du Texel (*grœne kaas*); le fromage d'Edam, qui se fabrique dans la West-Frise; le fromage de Cumin (*kumterkaas*, ou *kominkaas*), dit aussi *leydeskaas* ou fromage de Leyde. C'est un gros fromage qui se distingue en deux variétés, le vert et le blanc. On donne, en outre, le nom de *fromages de Hollande* à ceux qui se fabriquent à Dantzig, et dans plusieurs autres villes allemandes. Dans le Cantal, on produit des fromages qui portent le même nom, mais qui sont d'une infériorité notoire, due aux mauvais procédés de fabrication.

Voici comment se fait le véritable fromage de *Hollande*. Aussitôt trait, le lait est filtré et versé dans un baquet. 24 litres environ peuvent produire un fromage de 3 à 4 livres. On ajoute au lait une cuillerée à bouche de bonne présure, on couvre le baquet d'un linge, et au bout d'une heure environ, le lait est caillé. A l'aide d'une assiette plate ordinaire, on divise le caillé, on l'enlève sur l'assiette, en inclinant celle-ci, et on le laisse retomber dans le baquet de façon qu'il se divise en grumeaux de la grosseur d'un pois. On verse lentement de l'eau bouillante dans le baquet, et on agite le caillé avec l'assiette, pour favoriser l'action de l'eau sur toutes les parties. « Quand le caillé, dit Joigneaux, se réunit et commence à former corps, on cesse de verser l'eau bouillante, et on frappe avec le plat de la main contre les parois intérieures du baquet, pour que la pâte n'y adhère point. Au bout de quelques minutes, le caillé se dépose, et le petit-lait mêlé de crème surnage. Dès que le dépôt est achevé, on enlève avec l'assiette le petit-lait surnageant, avec la précaution de ne pas prendre de grumeaux, et on suspend le décantage dès que l'on approche la pâte de très-près. On fait chauffer le petit-lait enlevé, jusqu'à ce qu'il bouille, puis on le reverse doucement dans le baquet. On remue de nouveau avec l'assiette, et, une fois le mélange opéré, on frappe les douves avec la main, pour précipiter le dépôt du caillé troublé. Aussitôt ce dépôt reformé, on retire, comme précédemment, une partie du petit-lait qui surnage, on le chauffe, mais sans le pousser jusqu'à l'ébullition. On le reverse encore dans le baquet, et l'on remue avec l'assiette, afin d'achever la cuisson du fromage. Cette cuisson est arrivée à point, lorsqu'en pressant le caillé dans la main, il forme bien la pâte. Tout ceci est plus long à décrire avec la plume, qu'à manipuler dans une laiterie. La pâte cuite, on prend, après cela, un baquet vide dans lequel on place un moule à fromage en bois, troué çà et là, et de la forme de nos anciens gobelets à pied. On recouvre le baquet d'un tamis de crin, et l'on verse dans ce tamis la pâte de fromage, que l'on presse de son mieux pour bien l'égoutter. Le petit-lait qui s'en échappe tombe dans le baquet, mouille le moule que l'on y a mis, et communique le goût de fromage au bois du moule en question. Cela fait, on enlève le tamis avec la pâte qu'il contient, et l'on verse cette pâte dans le baquet vide qui a servi à faire cailler le lait. Là, sans perdre de temps, on reprend cette pâte, on la broie et on la presse dans un moule, pour compléter l'égouttement. Ceci fait, on retire le fromage du moule en question, et l'on en bourre celui qui se trouvait tout à l'heure sous le tamis, en pressant fortement avec les mains, pour obliger la pâte à rendre par les trous ce qu'elle peut contenir encore de petit-lait. Les eaux qui sortent du fromage ainsi malaxé et pressé contiennent de la crème, qui monte au-dessus du petit-lait. On l'enlève et on la mêle au lait destiné à être battu pour la fabrication du beurre. Quand le fromage a été fortement pressé dans son moule définitif, on l'enlève et on le replace dans le même moule, mais du côté opposé, afin de régulariser les formes, en le pressant de nouveau. La pression achevée, on l'ôte encore, afin de déboucher les trous du moule que la pâte a obstrués, et on le remet dans sa première position. Puis on le recouvre d'une rondelle en bois, d'un diamètre un peu inférieur à celui de l'orifice du moule, et l'on charge cette rondelle ou couvercle d'un poids de 1 kilogr. Durant une demi-journée, on retourne le fromage toutes les heures, afin de remettre le dessous dessus, et *vice versa;* après quoi, on le laisse passer la nuit dans la forme. Le lendemain, on charge le fromage d'un poids de 2 kilogr., et, au bout de quelques heures, on le plonge dans de l'eau assez salée pour qu'un œuf frais n'aille pas au fond du vase. On laisse ce fromage dans ce bain pendant vingt ou vingt-quatre heures, et, en le retirant, on l'essuie avec un linge passé à l'eau tiède salée, et préalablement tordu. On renouvelle cette opération avec le linge deux fois par jour, matin et soir, pendant une semaine. Ensuite on se borne à essuyer le fromage tous les matins, avec une serviette sèche, afin d'empêcher la moisissure. Au bout de six semaines, le fromage d'Edam est bon à manger. »

Depuis le commencement du XIXe siècle, les Français se sont mis à fabriquer aussi des fromages de *Hollande*; ceux de Varaville, de Pont-l'Evêque, de Livarot, de Neuilly, etc., ont la plus grande analogie avec les fromages des Pays-Bas. Desmarets, qui avait étudié les procédés hollandais, et qui a publié en 1768 le résultat de ses observations, a mis notre industrie en mesure de rivaliser avec l'industrie étrangère.

Le commerce du fromage de *Hollande* se fait principalement à Rotterdam et à Amsterdam. Ce fromage est le meilleur de tous pour le service de la marine. On en évalue l'exportation à 5 ou 6 millions de francs par année. Les fromages de *Hollande* ont le plus souvent la forme d'une boule aplatie des deux côtés; mais on en rencontre aussi d'entièrement ronds, comme les fromages dits *tête de mort*, et d'autres d'une forme plate, comme celle du parmesan. Le commerce en connaît deux espèces principales, les uns à peau blanche, les autres à peau rouge. Les premiers, qui sont les plus gros, ne pèsent pas moins de 7 à 10 kilogr., ou même davantage. Les rouges varient entre 2 et 5 kilogr. Les premiers sont gras et mous; les rouges doivent être fermes et avoir la chair jaune.

HOLLANDE (COMTÉ DE), ancien Etat souverain des Pays-Bas, comprenant à peu près le territoire qui forme actuellement les deux provinces de Hollande méridionale et Hollande septentrionale.

HOLLANDE ou **NÉERLANDE** (ROYAUME DE), appelé aussi *royaume des Pays-Bas*, un des Etats du N.-O. de l'Europe, comprenant les Pays-Bas proprement dits, et le grand-duché de Luxembourg, qui a une administration particulière. Le royaume de Hollande est borné au N. et à l'O. par la mer du Nord, à l'E. par les provinces prussiennes de Hanovre et de Westphalie, au S.-E. par la Prusse rhénane, et au S. par la Belgique. Sa superficie est d'environ 35,614 kilom. carrés, et sa population s'élève à 3,592,412 hab., dont 1,801,415 du sexe masculin.

— *Population. Aspect général.* « Je ne connais pas, dit M. Marmier, un pays plus durement, plus injustement traité dans les descriptions de voyage que la Hollande. Un grand nombre d'étrangers la visitent cependant chaque année, et pourraient apprendre à la connaître telle qu'elle est réellement; mais les uns arrivent là comme par acquit de conscience, pour traverser La Haye, jeter un coup d'œil sur Amsterdam, inscrire leur nom dans la cabane de Pierre le Grand et repartir. D'autres y viennent avec des idées faites, un point de vue arrêté d'avance. Que d'épigrammes en vers et en prose n'a-t-on pas faites sur l'avarice et la sécheresse de cœur des Hollandais! Combien de charmantes facéties sur leur habitude de fumer et sur le lavage quotidien des rues et des maisons! Je comprends que Voltaire, irrité de ses relations avec les libraires d'Amsterdam, ait prononcé, en quittant la Hollande, sa méchante boutade : « Adieu, canaux, canards, canaille; » mais que les Anglais et les Allemands, dont les habitudes ont tant de rapport avec celles des Hollandais, se soient avisés aussi de railler cette honnête nation, c'est à quoi l'on ne devait pas s'attendre. Vous entrez dans une ville, et vous ne voyez point de curieux dans les rues, point de gens affairés qui courent çà et là et se heurtent sur les trottoirs, point de fenêtres qui s'ouvrent à l'arrivée de la diligence. La plupart des maisons sont gardées par une chaîne en fer qui s'étend tout le long de la façade, et arrête les passants à trois pieds de distance. Les portes, vernies et armées d'un magnifique marteau en cuivre, sont hermétiquement fermées, et les fenêtres voilées à l'intérieur par une pièce de toile blanche qui en occupe toute la largeur. On dirait des demeures désertes. Le Hollandais est de sa nature réservé et taciturne. Il aime son travail, ses affaires, l'intérieur de sa maison, la vie de famille. La visite d'un étranger dérange nécessairement la régularité systématique de ses habitudes, et apporte de la surprise, du trouble. Avant de l'introduire dans son cercle domestique, le Hollandais veut voir son hôte en particulier; il est froid et contenu avec lui; puis une fois qu'il le connaît et l'apprécie, il l'accueille avec abandon et cordialité... Ajoutons à ceci que tous les calculs d'économie si chers aux Hollandais sont mis de côté dès qu'il s'agit d'une question d'utilité publique. Je ne crois pas qu'il y ait dans aucun pays autant d'établissements de bienfaisance, de maisons de refuge pour les pauvres et les orphelins, et d'écoles gratuites, qu'il y en a en Hollande; et tous ces établissements ont été fondés et sont entretenus par les particuliers. » La population, sauf environ 7,000 juifs et un grand nombre d'étrangers que le commerce a fait établir en Hollande, est tout entière composée d'éléments germaniques : Hollandais, Flamands, Allemands et Frisons. Mais la race hollandaise domine. Elle habite surtout les deux provinces auxquelles elle a donné son nom et celle d'Utrecht. La race flamande habite surtout le Brabant et le S. de la Zélande, où le dialecte flamand se maintient toujours à côté du hollandais. Les Frisons, au nombre d'environ 200,000, sont fixés dans les régions littorales du Nord, entre le Zuyderzée et le Dollart, et y ont conservé un dialecte et des mœurs à part. Les Allemands se trouvent surtout sur les confins des provinces de Gueldre et d'Over-Yssel. Le Hollandais proprement dit se rapproche beaucoup par son caractère de l'Allemand du Nord; mais il est plus sérieux, moins familier avec les belles manières, et du reste d'une activité et d'une circonspection extraordinaires, ainsi que d'une persévérance que rien ne peut lasser. Il pousse jusqu'à l'exagération la pureté de ses mœurs, aussi bien que son amour pour tout ce qui est propre, gracieux, mignon et ornementé. On connaît sa passion pour l'art du jardinage et le progrès qu'il a fait faire à la culture des tulipes. La population appartient en majeure partie à l'Eglise réformée. Les luthériens, les arminiens, les mennonites, les frères moraves et les adhérents d'autres sectes religieuses ne dépassent pas à eux tous le chiffre de 9,000 âmes.

En Hollande, le sol tout entier est une conquête de l'homme. « La nature, dit un poëte hollandais, n'a rien fait pour nous; elle nous a refusé ses dons. Tout ce que l'on voit dans notre pays est l'œuvre du travail, du zèle et de l'industrie. » Ce qui manifeste clairement la patiente industrie et l'opiniâtreté du labeur des Hollandais, c'est que les maisons sont bâties sur pilotis et les digues construites en granit, et cependant on ne trouve dans toute la contrée ni bois ni pierre. Depuis des siècles, les Hollandais font à la mer une guerre incessante, et ce n'est qu'au prix d'une lutte acharnée qu'ils l'empêchent d'ensevelir une partie de leur territoire. « Rien de plus merveilleux, écrit M. Du Pays, que de voir ce que le Hollandais a fait de cet élément vaincu : Océan, il le limite, il lui impose d'infranchissables barrières; mer intérieure, lacs innombrables, il les chasse et leur substitue de verdoyantes prairies. De cet ennemi redoutable, il se fait au besoin un défenseur : si les armées étrangères envahissent son territoire, il ouvre ses digues, il déchaîne les fleuves et la mer, et se met à l'abri derrière l'inondation. Sous forme de canaux, cet élément assoupli sert de grandes routes de communication qui rayonnent dans tous les sens; dans l'intérieur des villes il sert de rues. Aussi la Hollande est-elle, à cause de ses canaux, le pays du monde où l'on entend le moins de bruit. Après avoir, d'un côté, chassé, refoulé l'eau, le Hollandais se plaît, de l'autre, à la répandre partout, à la guider à travers des milliers de tranchées, de fossés; il en fait les clôtures de ses champs, de ses prairies, les barrières qui gardent ses troupeaux, sans qu'on ait besoin de chiens ni de bergers. Ce réseau de canaux de toutes grandeurs qui couvre le pays, l'absence de forêts, et, d'une autre part, l'uniforme horizontalité de ses champs de verdure infinis, animés par deux cent mille têtes de bétail, contribuent à donner à la Hollande une physionomie qu'on ne trouve point ailleurs. » Une chose qui étonne beaucoup le voyageur, c'est le grand nombre de moulins qu'il remarque à chaque pas en Hollande, et qui servent à toutes sortes d'usages : à presser des graines oléagineuses, à battre le chanvre, à scier le bois, à broyer le sable, etc. Plusieurs lacs ont été convertis en polders cultivés, à l'aide de moulins seulement. « Il n'y a pas, dit un voyageur, un souffle de vent qui passe sur la Hollande, sans payer tribut à l'industrie, sans rencontrer des milliers d'ailes de moulins à mettre en mouvement. »

— *Constitution du sol.* Une partie de la Hollande est située fort au-dessous du niveau de la mer et des rivières. Quelques géologues pensent que cela provient d'un lent affaissement du sol. « La surface de la Hollande se partage, dit M. Du Pays, entre les hautes dunes qui bordent la mer et déploient çà et là, dans l'intérieur, leurs formes arrondies et changeantes; les bruyères sablonneuses et les maigres herbages du Brabant septentrional, de la Gueldre, de la province de Groningue; les landes de la Drenthe; les alluvions quelquefois sablonneuses, mais le plus souvent argileuses, qui longent le cours actuel des rivières ou occupent leurs anciens lits; les fertiles dépôts de vase marine, constituant les îles situées à l'extrême embouchure de la Meuse et de l'Escaut, et bordant les rivages du Zuyderzée, les côtes intérieures du Texel et du collier d'îles qui couvre les limites septentrionales de cette petite mer; enfin les basses tourbières qui fournissent la tourbe noire et dure, le combustible favori de la Hollande, et les tourbières élevées d'où l'on extrait la tourbe brune et légère de la Frise. Il faut encore signaler comme une des plus étranges curiosités la présence, sur ce sol d'alluvion, d'énormes blocs de granit et de gneiss. Ces blocs erratiques, provenant de la Norvége, ont été probablement charriés sur des radeaux de glace, à une époque où la mer couvrait les Pays-Bas. » La chaîne des dunes couvre dans toute leur étendue les côtes de la Hollande septentrionale et méridionale. Ces dunes sont d'une largeur inégale et d'une hauteur très-variable. Les Hollandais distinguent : les dunes extérieures, c'est-à-dire celles qui touchent à la mer; les dunes du milieu, les plus larges et les plus élevées, et les dunes intérieures. On a cherché à les fixer en y plantant différents végétaux qui réussissent dans le sable. Quelques bouquets de sapins rompent seuls l'uniformité des plaines de la Hollande, où alternent les bruyères et les pâturages. Les îles de la Zélande, endiguées de toutes parts, occupent les embouchures de la Meuse et de l'Escaut. La Hollande méridionale est couverte de flaques d'eau et coupée de fossés et de canaux. Dans la Hollande septentrionale, où se retrouvent les mêmes détails topographiques, on remarque d'immenses pâturages, des vergers et des jardins. La province d'Utrecht, plus élevée et moins marécageuse que le reste de la Hollande, est en partie couverte de pâturages, très-fertile sur les rives du Leck, mais aride et inculte dans le voisinage de la Gueldre. Cette dernière province offre un sol plat et marécageux du côté de l'E., couvert de landes du côté de Nimègue et de Zupthen, fertile et riche en pâturages presque partout. La province d'Over-Yssel est un pays généralement marécageux et malsain, couvert de bruyères, de tourbières et de pâturages. Quant à la Drenthe, vaste plaine plus élevée que les provinces limitrophes, c'est une contrée d'une monotonie désolante, où l'on ne rencontre que des bruyères, des marais, des étangs et des tourbières. La Frise est tellement basse qu'elle est inondée tous les ans en automne. La province de Groningue, située tout à fait au N., présente dans sa partie S.-E. les vastes marais de Boursange.

Terminons ce rapide aperçu sur la topographie générale de la Hollande, par quelques renseignements sur les digues et les polders. Les dunes opposent sur le littoral une résistance énergique à l'invasion des flots, mais elles n'existent pas partout, et sur les points où elles font défaut, les Hollandais ont construit des digues puissantes, qui étonnent par leur force et leur hauteur. Nous signalerons surtout celles de West-Kappel, dans l'île de Walcheren, et celle du Helder. On a dû élever aussi, le long des bords des rivières, des digues qui ont coûté des sommes énormes, et dont l'entretien est des plus dispendieux (plus de 5 millions par an). Les digues de mer descendent quelquefois à 200 mèt. de profondeur. D'énormes blocs granitiques en protégent la base. Ces digues sont tantôt de hautes murailles construites en talus tantôt de fortes palissades en poutres carrées, liées entre elles; parfois elles sont seulement formées de fascines couvertes de terre. Sur certains points, les digues sont protégées par un entrelacement de branches de saule, travaillées comme l'osier, et qu'on renouvelle tous les trois ou quatre ans. Un corps spécial d'ingénieurs est préposé à la surveillance des eaux, des digues, des écluses, des chaussées. En hiver, saison où les assauts de la mer sont le plus redoutables, ces ingénieurs sont postés dans le voisinage des endroits menacés. Des hommes sont de garde nuit et jour, et si les digues sont ébranlées sur quelque point, des ouvriers, désignés d'avance dans les contrées voisines, accourent et se hâtent de consolider ou de réparer les dégâts.

« Pour combattre l'influence du séjour permanent de l'eau sur la surface d'un pays, dit encore M. Du Pays, aucun peuple du monde n'a tant fait jusqu'ici, n'a déployé plus de courage, de persévérance, et dépensé plus d'argent que les Hollandais. Leurs travaux ont encore une particularité remarquable. Dans d'autres contrées, le desséchement d'un lac ne nécessite qu'une opération d'une durée et d'une dépense limitées ; c'est une chose faite une fois pour toutes. On ouvre une tranchée pour donner issue à l'eau, et désormais, les sources et les pluies s'écoulent des terrains desséchés, par la seule loi de la gravitation. Dans les Pays-Bas, au contraire, la difficulté n'est plus d'ouvrir une issue à l'eau, mais de lui fermer toute entrée et de pomper l'eau de pluie et de source, par des machines qui ne cessent guère de fonctionner. On estime que les travaux hydrauliques, qui ont été successivement exécutés entre le Dollart et l'Escaut, ont dû coûter la somme énorme de 7,500,000,000 de francs. Le desséchement d'un lac ou marais et sa transformation en polder (on appelle *polders* de vastes enclos de terrain naturellement bas, d'anciens lacs, de marais ou de tourbières exploitées, et qui sont entourés de digues, et desséchés artificiellement) s'exécute ordinairement de deux manières. Les particuliers, après avoir obtenu du gouvernement la concession des terrains ou les avoir achetés, s'organisent en compagnie. On entoure le *plas* ou le marais d'une double digue et d'un canal d'écoulement; on construit des moulins, on dessèche le nouveau polder, que les entrepreneurs se partagent entre eux ou revendent à d'autres personnes. Les propriétaires nomment ensuite un *dykgraaf*, qui préside un comité de direction chargé d'entretenir en bon état, à frais communs, les digues, les moulins et les écluses. Mais lorsque l'entreprise est trop considérable ou le profit douteux, comme pour le Zuidplas et la mer de Harlem, le gouvernement se charge de l'entreprise. Il élève les digues, dessèche le polder à ses frais et le revend ensuite, à la charge par les acquéreurs d'entretenir les digues et les machines. Presque toujours les nouvelles terres sont exemptes d'impôts durant vingt années, et on accorde encore, en certains cas, d'autres priviléges. Ces terres sont généralement très-fertiles. Quelquefois les polders sont de nouveau inondés pendant l'hiver ; mais si ce n'est pas de l'eau salée, ces inondations contribuent plutôt à leur fertilité. »

—*Hydrographie. Fleuves, canaux, lacs, côtes.* Trois cours d'eau très-considérables et grossis par un grand nombre d'affluents traversent la Hollande ; ce sont : le Rhin, l'Escaut et la Meuse. Plusieurs canaux relient ces fleuves entre eux, et leurs eaux ont bouleversé bien des fois le sol mouvant des parties basses de la Hollande. Peu après son entrée en Hollande, le Rhin se partage en deux bras : le Waal et le Rhin inférieur. Le bras droit ou Rhin inférieur, avant d'atteindre Arnheim, détache une branche, le canal de Drusus, qui rejoint l'Yssel à Doesburg et gagne avec cette rivière le Zuyderzée. Près de Wyk-by-Duarsted, le bras droit se partage en deux branches : la première, qui est la continuation du courant principal, dans la direction de l'O., prend le nom de Leck et se joint à la Meuse à Krimpen; la seconde branche, aujourd'hui beaucoup moins considérable qu'autrefois, s'appelle le Rhin courbé; elle se dirige au N.-O. et atteint bientôt Utrecht, où elle se bifurque. Le bras gauche du Rhin, ou Waal, passe à Nimègue, traverse un pays plat formé d'alluvions, se réunit à la Meuse et se perd dans le Biesboch. La Meuse se divise également en plusieurs bras, et forme, sur le territoire hollandais, un inextricable chaos d'îles et de canaux. Aucun pays au monde, on peut le dire, n'est sillonné d'autant de canaux que la Hollande. Ces canaux sont généralement navigables pour des bâtiments d'un fort tonnage. Ce sont, en quelque sorte, les seules routes des provinces septentrionales. Au lieu de diligences, il part tous les jours des grandes villes plusieurs bateaux tirés par des chevaux et parcourant 10 kilom. à l'heure. Parmi ces canaux, nous signalerons : le canal du Nord, grâce auquel les plus gros navires arrivent jusque dans le port d'Amsterdam; le Winschotten, que l'Aa met en communication avec le Dollart; le Damsterdiep, qui réunit Groningue à Delfzyl et débouche dans le Dollart; le Harlingue, qui joint Groningue à Harlingue; le Dokk-Mer-Diep, qui part de Dokkum et s'écoule dans le Laauwersée; le Nieuwersluis, réunissant Utrecht et Amsterdam; le Williems-Waart, qui fait communiquer Bois-le-Duc avec Maestricht; le canal de Wiaren, qui joint le Leck au Vieux Rhin; le canal de Rotterdam, qui unit cette ville à Amsterdam et passe par Delft, Leyde et Harlem; le canal de Kartwyke, qui conduit les eaux du Rhin jusqu'à la mer. La Hollande possède un grand nombre de lacs. Les principaux sont : dans la province de Groningue, le Opweerder, le Leckster, le Hoeks, le Zuidlaarder, le Schild; dans la province de Frise, le Bergumer, le Sneerker, le Tjeuke, le Heeger. Tous ces lacs sont très-poissonneux.

Les côtes de la Hollande, baignées par la mer du Nord, sont, comme nous l'avons dit plus haut, sablonneuses et très-basses; aussi, malgré les gigantesques travaux d'endiguement qu'on y a exécutés, sont-elles souvent ravagées par les débordements de la mer. Suivant Beyer, entre les années 516 et 1825, 190 inondations se sont produites dans les Pays-Bas, sans compter un grand nombre d'inondations moins désastreuses. La Frise et Groningue sont, de toutes les Provinces-Unies, celles qui ont eu le plus à souffrir. Parmi ces inondations, on cite celle qui ravagea la Frise en 1230 (près de 100,000 personnes furent noyées); celle de 1277, qui engloutit l'étendue de terrain qui forme aujourd'hui le golfe de Dollart; celle de 1287, qui forma le Zuyderzée et submergea 80,000 personnes, etc., etc. Les causes de ces désastres sont les vents violents du N.-O. qui, lorsqu'ils soufflent avec force et durent longtemps, poussent les eaux de la mer dans les embouchures du Rhin et de la Meuse et dans leurs nombreux embranchements. La marée, prodigieusement enflée, refoule alors la rivière à une grande hauteur, et rompt ou déborde toutes les digues.

On divise généralement en deux groupes les îles situées sur les côtes de la Hollande. Le groupe méridional comprend les îles formées par les divers bras de la Meuse et de l'Escaut, et dont les principales sont : Kadzand, Nord et Sud-Beveland, Walcheren, Tholen, Schouwen, Over-Flakee, Vorn et Beyerland. Le groupe septentrional comprend les îles rangées à l'entrée du Zuyderzée et le long des côtes de la Frise. Nous mentionnerons parmi ces dernières : Wieringen, Texel, Vieland, Terschelling et Amelland.

— *Climat.* « Le climat de la Hollande, écrit M. Du Pays, n'est pas aussi rigoureux qu'on serait disposé à le penser; il est humide et inconstant. La chaleur moyenne de toute l'année est de 9°,44; l'état moyen du thermomètre en hiver est de 2°,22 et en été de 16°,67. Le plus grand froid éprouvé dans ce siècle a été de 11°,11 au-dessous de zéro; la plus grande chaleur, 35°,56. L'hiver est rarement aussi rigoureux que dans le nord de l'Allemagne. Sur les côtes, l'humidité de l'air rend les brouillards fréquents. En moyenne, il pleut trois jours par semaine, et la plus grande quantité de pluie tombe dans l'été et dans l'automne. La plus grande quantité de pluie annuelle ne dépasse pas 29 centimètres. »

— *Productions.* Bien que l'agriculture ait fait de très-grands progrès en Hollande et qu'elle y soit aujourd'hui très-avancée, les produits du sol ne suffisent pas à la consommation locale. Les provinces de Zélande et de Groningue sont celles où les produits du sol sont les plus abondants et les plus variés. Le froment vient très-bien en Zélande, dans la Hollande méridionale et le Limbourg. On cultive surtout le seigle en Groningue, dans la Zélande, le Brabant septentrional, le Limbourg et la Gueldre. La Zélande et les dunes produisent des pommes de terre en quantité. La culture du colza donne de bons résultats en Groningue et dans la Hollande méridionale, et celle du tabac en Gueldre et dans la province d'Utrecht. Le lin et le chanvre prospèrent dans la Hollande méridionale. La culture des fleurs et des légumes est portée à une grande perfection dans les deux Hollandes et dans la province d'Utrecht. La superficie de la terre labourable est évaluée à 680,000 hectares. La valeur des productions agricoles a varié dans ces dernières années de 200 à 350 millions de francs. La superficie des prairies et cultures de plantes fourragères est d'environ 1,300,000 hectares. A la fin de l'année 1865, on comptait en Hollande, d'après une statistique officielle : 242,528 chevaux; 1,286,954 bœufs et vaches; 855,829 moutons; 114,389 boucs et chèvres; 270,587 porcs et environ 3,000 ânes et mulets. La production annuelle du fromage est de 25 millions de kilogrammes. On évalue à 60 millions de francs la production annuelle du beurre.

— *Industrie, commerce, navigation.* Amsterdam, Harlem, Rotterdam, Leyde, Dordrecht, La Haye, Utrecht, Tilbourg, Maestricht et Roermond sont les principaux centres industriels de la Hollande. On y compte plus de 700 fabriques mues par la vapeur. Les principales industries se rapportent à la construction des navires et au commerce avec les colonies. On y compte 600 à 700 chantiers et de nombreux moulins à scier le bois. Les briqueteries, les tuileries, les poteries, les distilleries de genièvre, les fabriques de tabac, de cigares, de papier, les raffineries de sucre, l'orfévrerie, la fabrication des draps, de lainages et de couvertures de laine sont les autres branches d'industrie les plus importantes de la Hollande. Quant à la pêche, elle a été de tout temps pour les Pays-Bas une source de richesse, notamment la pêche, la préparation et l'expédition du hareng. La seule pêche du hareng rapporte environ 2 millions de francs.

Bien que le commerce hollandais ait beaucoup perdu depuis le XVIe et le XVIIe siècle, il est encore très-considérable, car il s'élève annuellement (importations, exportations et transit réunis) au chiffre de 2 milliards de francs. La France participe pour 13 millions à l'importation et 14 millions à l'exportation. Les principaux articles d'exportation sont les fromages, les toiles, les poissons salés et fumés, le bétail. L'importation a principalement pour objet les céréales, le sucre, le café, le coton. Le commerce des Pays-Bas se fait aux deux tiers par la voie maritime. En 1868, il est entré dans les ports du royaume 7,741 bâtiments, jaugeant 1,989,814 tonneaux; et il est sorti des mêmes ports 5,235 navires, jaugeant 1,377,799 tonneaux. Les principaux établissements de crédit et de commerce sont : la banque des Pays-Bas (*Nederlandsche Bank*); la caisse d'association (*Associatie Cassa*); la société de commerce des Pays-Bas, et la banque nationale créée le 1er avril 1814. La banque nationale émet des billets de 25, 40, 60, 80, 100, 200, 300, 500 et 1,000 florins.

— *Divisions administratives; gouvernement; organisation politique, financière, militaire, maritime*, etc. Le royaume des Pays-Bas est divisé en onze provinces, administrées par des gouverneurs et divisées elles-mêmes en districts, lesquels sont subdivisés en cantons ou communes et administrés par des commissaires ou intendants, sous les ordres des gouverneurs. Le nombre actuel des communes est de 1,138. Voici les noms des provinces et ceux de leurs chefs-lieux.

PROVINCES.	CHEFS-LIEUX.
Zélande	Middelbourg.
Hollande méridionale	La Haye.
Hollande septentrionale.	Harlem.
Utrecht	Utrecht.
Gueldre	Arnheim.
Over-Yssel	Zwolle.
Frise	Leeuwarden.
Groningue	Groningue.
Drenthe	Assen.
Brabant septentrional.	Bois-le-Duc.
Limbourg hollandais.	Maestricht.

Le gouvernement des Pays-Bas est une monarchie constitutionnelle, héréditaire pour les deux sexes, dans la famille de Nassau-Orange. L'héritier présomptif porte le titre de prince d'Orange. La constituton du 25 octobre 1848 donne les garanties personnelles suivantes : tous ceux qui se trouvent sur le territoire du royaume, nationaux ou étrangers, ont un droit égal à la protection de leur personne et de leurs biens. Sont citoyens néerlandais les enfants nés de parents néerlandais et les personnes nées dans les Pays-Bas, même de parents étrangers, si elles ont leur domicile dans le royaume. Les nationaux peuvent seuls être nommés aux fonctions publiques. Voici quelques autres principes fondamentaux de la constitution. Liberté de la presse, sauf responsabilité devant la loi pénale. Droit de pétition accordé aux citoyens. Liberté de réunion et d'association, réglée et restreinte par la loi du 22 avril 1855. Liberté et égalité des cultes. Le roi exerce le pouvoir législatif conjointement avec les deux Chambres des états généraux. A lui seul appartient le pouvoir exécutif. Les membres de la première Chambre, au nombre de 39, sont élus par les conseils provinciaux, parmi ceux qui payent les plus fortes contributions directes. Les membres de la seconde Chambre (1 sur 45,000 hab.), dont le nombre actuel est de 72, sont élus dans les 38 circonscriptions électorales par tout Néerlandais domicilié, majeur (22 ans), exerçant tous ses droits civils et politiques, payant, selon les localités, de 20 à 60 florins (42 fr. 40 à 147 fr. 20) de contributions directes. Le nombre des électeurs a été, en 1866, de 86,976. Tout Néerlandais âgé de trente ans accomplis et exerçant ses droits civils et politiques peut être élu membre de la seconde Chambre. La durée du mandat est de neuf ans pour la première et de quatre ans pour la seconde Chambre. Le roi peut dissoudre les Chambres conjointement ou séparément; il est inviolable et irresponsable. La responsabilité ministérielle a été réglée par la loi du 22 avril 1855. Le roi a la direction supérieure des affaires étrangères, le droit de déclaration de guerre, sauf notification à bref délai aux deux Chambres. Il conclut les traités de paix et de commerce avec les puissances étrangères; mais toute décision, tout arrêté royal doit porter le contre-seing d'un ministre. Le conseil des ministres est composé des chefs des sept ministères. La guerre, la marine et les travaux publics ont une très-grande part dans le chiffre des dépenses, et, sur la portion afférente aux travaux publics, le double chemin de fer que l'on construit entre Rotterdam et Dordrecht et le canal entre Amsterdam et la mer du Nord doivent être mis au premier rang.

L'état financier des Pays-Bas avait beaucoup souffert par la séparation de la Belgique et les armements extraordinaires de 1830 à 1839; mais, depuis 1850, cet état s'est beaucoup amélioré. Cependant le budget de 1870, évalué à 205,005,302 fr. pour les dépenses, et 181,167,956 fr. pour les recettes, se soldait par un déficit de 23,837,346 francs.

Voici quelques renseignements sur l'organisation judiciaire et religieuse du royaume : il y a 1 cour supérieure à La Haye; 11 cours provinciales; 34 tribunaux d'arrondissement; 150 juges cantonaux. Le code pénal français de 1810, modifié par les deux lois de juin 1854, est resté en vigueur dans les Pays-Bas. Les débats sont publics; il n'y a point de jury. Les juges sont inamovibles, sauf en cas d'inconduite. Les églises réformée et luthérienne-évangélique ont chacune leur synode; les réformés comptent 1,312 paroisses et 1569 pasteurs; les luthériens, 60 paroisses et 61 pasteurs. Les catholiques romains, au nombre de 1,229,092, comptent 5 diocèses, 1 archevêché à Utrecht, et des évêchés à Harlem, Bois-le-Duc, Bréda et Roermund, comprenant 923 paroisses. Le clergé catholique se compose de 1,800 ecclésiastiques. On trouve, en outre, en Hollande, environ 63,790 israélites, 5,394 jansénistes, 5,326 remontrants et 400 frères moraves.

L'instruction publique est très-florissante en Hollande. On y compte 3,655 écoles primaires, fréquentées par 204,148 garçons et 135,220 filles; 62 colléges, lycées ou autres établissements secondaires, fréquentés par 6,568 élèves; 3 universités, fréquentées par 1,405 étudiants, à Leyde, Utrecht et Groningue; 6 écoles de médecine; 1 académie royale à Delft (158 élèves), pour ingénieurs civils et employés dans les colonies; des écoles militaires à Bréda, à Tampen; 1 école navale à Medemblick; 1 école vétérinaire à Utrecht; 1 école d'agriculture à Groningue, etc., etc. Il existe en Hollande une puissante ligue pour la diffusion de l'instruction, fondée en 1869.

L'armée se décompose ainsi : 1° infanterie, 889 officiers, 41,880 soldats et chasseurs, formant 8 régiments de ligne; 2° cavalerie, 5 régiments, 171 officiers, 3,992 soldats; 3° artillerie, 5 régiments et un corps de pontonniers, en tout 400 officiers, 10,339 soldats; 4° un corps de génie de 1,022 hommes, et dont l'état-major se compose de 93 officiers et de 32 inspecteurs de fortifications. L'armée entière comprend, en principe, 1,727 officiers et 51,233 soldats. Le recrutement se fait par le tirage au sort; le contingent annuel est de 11,000 hommes; la durée du service militaire, de cinq ans. Le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens néerlandais. L'armée des colonies comprend 1,375 officiers et 29,951 hommes de troupe. Il faut ajouter environ 96,000 gardes civiques et 6,000 francs-tireurs.

La flotte se compose : 1° de navires pour le service intérieur et d'un corps de manœuvre non embarqué; 2° de bâtiments de transport pour les colonies; 3° d'escadres dans les Indes orientales et occidentales; 4° de navires dans d'autres parages, y compris les bâtiments en construction et en réparation. La marine compte 130 navires, dont 59 à vapeur d'une force motrice de 9,250 chevaux, avec 5,779 hommes d'équipage. Le corps des officiers se compose de 1 amiral, 1 lieutenant amiral, 2 vice-amiraux, 4 contre-amiraux, 20 capitaines, 100 capitaines lieutenants, 120 lieutenants de 1re classe, 250 de 2e et 100 cadets de 1re classe.

— *Colonies.* Nous nous bornerons à énumérer ici les principales colonies hollandaises. Les Pays-Bas possèdent en Afrique : Elmina ou Saint-Georges-de-la-Mine et divers petits forts sur la Côte-d'Or, en Guinée; en Asie et dans l'Océanie : Sumatra, Java, Madoura, une partie des Célèbes et de Bornéo, les archipels de Sumbava et de Timor presque en entier; l'archipel des Moluques, la terre des Papous, dans la Nouvelle-Guinée; l'île des Papous et l'îlot de Rion; en Amérique : les îles Bonaire, Curaçao, Saint-Eustache, une partie de Saint-Martin, l'île de Saba et quelques îlots; enfin, la colonie de Surinam à la Guyane.

La Hollande entretient des relations diplomatiques avec toutes les nations civilisées du globe, et la plupart des puissances maritimes ont des consuls dans les principaux ports hollandais. La couleur nationale est orange; le pavillon est bleu, blanc et rouge, ces couleurs étant disposées en bandes horizontales.

— *Voies de communication.* Outre les nombreux canaux qui la sillonnent en tous sens, la Hollande est traversée par plusieurs lignes de chemins de fer, dont les principales sont celles d'Amsterdam à Rotterdam, de Rotterdam à Anvers, d'Aix-la-Chapelle à Maestricht et Landen, etc.

— *Histoire.* Le territoire qui forme aujourd'hui les provinces occidentales de la Hollande était jadis couvert de marais et continuellement envahi, soit par les irruptions de la mer, soit par les débordements de la Meuse et du Rhin. La côte était longée par une ceinture de forêts, dont la plus renommée était celle de Badahuenna, dans laquelle les druides célébraient d'horribles sacrifices. La forêt d'Hercynie, si étendue qu'il fallait neuf jours pour la traverser, couvrait le pays du côté de la Germanie. La forêt des Ardennes, qui s'étendait au midi, séparait le pays de la Gaule celtique. Quand César pénétra dans les Gaules, tout ce territoire était occupé par les Bataves, qui avaient pour voisins, au N. les Frisons, et au S. les Ménapiens. Ces derniers furent soumis par les Romains; mais le grand conquérant des Gaules ne pénétra pas dans l'intérieur de la Batavie et se contenta d'une soumission apparente. Dans son expédition en Germanie, Drusus s'avança sur le territoire de ce peuple; mais le joug romain (l'an 12 av. J.-C.) ne tarda pas à peser aux Bataves, qui, profitant des guerres civiles qu'entraîna la mort de Néron, prirent les armes pour se soustraire à la domination des conquérants du monde. Civilis, leur chef, ayant été vaincu par Cerealis, général de Vespasien, et emmené prisonnier à Rome, la révolte s'apaisa et les Bataves restèrent les fidèles alliés des Romains. Le nom même des Bataves disparaît vers la fin du Ve siècle, la population primitive fait place aux tribus franques et frisonnes. Les Frisons luttèrent contre les Francs pendant plusieurs siècles; mais à la fin, épuisés par les sanglantes défaites que Charles-Martel leur fit essuyer (724-729), les Frisons occidentaux se décidèrent à adopter les institutions franques, et les Frisons orientaux, tout en gardant leurs lois, se soumirent au tribut. Charlemagne acheva d'anéantir la liberté de ces peuples et leur imposa le baptême. Le christianisme ne s'introduisit sur le sol néerlandais que précédé du carnage et de la dévastation. C'est à cette époque que remonte la fondation de l'évêché d'Utrecht. Les Frisons ne renoncèrent cependant pas à l'espoir de reconquérir leur liberté et de conserver leurs dieux nationaux. Plusieurs fois ils détruisirent les églises et les monastères que l'on avait élevés sur leur territoire. La Frise ne fut définitivement convertie, ou plutôt condamnée au christianisme, qu'après la célèbre victoire remportée par Charlemagne sur Witikind. Néanmoins, la tranquillité n'était qu'apparente dans ces pays conquis par la force des armes et amoureux de la liberté. A peine le puissant empereur était-il descendu dans la tombe, que des tentatives de révolte eurent lieu chez les Frisons. En outre, les Danois et les Normands firent de fréquentes irruptions sur leur territoire et le livrèrent plusieurs fois au pillage. Louis le Débonnaire, pour mieux protéger ces provinces du Nord, eut beau donner, en 837, une nouvelle organisation aux comtés et aux évêchés de la Frise, tous ses efforts n'empêchèrent pas les Danois d'envahir et de désoler ce pays pendant